

# Préservez votre santé et votre environnement, ne jetez plus vos déchets chimiques à la poubelle.



## Pourquoi rapporter ces déchets spécifiques à la déchetterie?

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifiques. Ils représentent un risque pour la santé et pour l'environnement.



### PRODUITS D'ENTRETIEN VÉHICULES

Antigel, liquide de refroidissement, de dégivrage, filtre à huile, polish, anti-goudron.



### PRODUITS D'ENTRETIEN CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE

Combustible liquide et recharges allume-feu, alcool à brûler, nettoyant cheminées.



### PRODUITS DE BRICOLAGE ET DE DÉCORATION

Peinture, vernis, lasure, enduit, colle, résine, mastic, résine, mousse expansive, paraffine, anti-rouille, white-spirit, décapant, solvant, vaseline, essence de thérébentine, acétone.



### PRODUITS D'ENTRETIEN JARDIN ET PISCINE

Engrais non organiques, herbicide, fongicide, anti-mousse.



### PRODUITS D'ENTRETIEN PISCINE

Chlore, désinfectants de piscine.



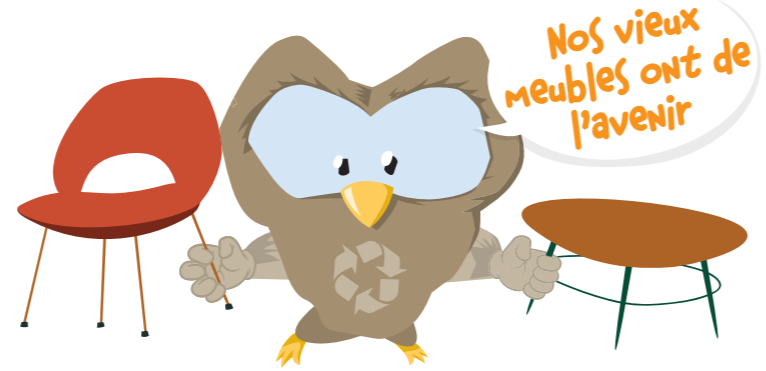
### PRODUITS D'ENTRETIEN DE LA MAISON

Déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, eau oxygénée, acides, décapant four, répulsif, imperméabilisant, insecticide, raticide, rodenticide, produit de traitement des matériaux.

À la déchetterie, toujours plus de tri !

## éco-mobilier

COLLECTER · TRIER · RECYCLER



Depuis quelques mois le Bassin de Pompey a implanté une nouvelle filière de valorisation du mobilier en partenariat avec l'éco-organisme éco-mobilier



**Que fait Eco-mobilier des meubles collectés ?**  
Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.

**BOIS**  
Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble

**MOUSSE**  
La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo

**REMBOURRÉS**  
Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries

**PLASTIQUES**  
Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux

## À retenir !

### DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Le bassin de Pompey organise chaque semaine une collecte en porte-à-porte des déchets biodégradables. Il s'agit des restes alimentaires qui sont valorisés en compost.

Afin de compléter l'espace disponible du bac, il est autorisé d'y ajouter des déchets issus de l'entretien courant du jardin : feuillage, tonte, petit branchage, fleurs...

En période de tonte, une tolérance de 3 sacs ouverts, équivalents à 100 litres, est autorisée en plus du bac.

Le compost est mis gratuitement à disposition des habitants du Bassin de Pompey sur la plateforme de compostage aux horaires d'ouverture au public.



### composterie

Pour votre jardin, votre compost vous attend à la composterie. Il vous suffit de présenter votre vignette\*.

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H (1)  
LE SAMEDI DE 10H À 17H  
(1) Fermeture à 14h du 15 octobre au 15 avril

**ADRESSE** LES CHAMPS MOUGENOT RD 907 - ROUTE DE SAIZERAIS - 54820 MARBACHE

### déchetterie

**N'oubliez pas votre vignette.\***

**HORAIRES D'OUVERTURE (1)**  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 19H (2)  
LE SAMEDI DE 10H À 19H (2) DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 13H  
(1) Fermeture le 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier (2) Fermeture à 18h du 15 novembre au 15 mars

**ADRESSE** VOIE DE LA DIGUE - ÉCLUSE DE CLÉVANT - 54390 FROUARD

\* Attribuée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ou en mairie, sur présentation de la carte grise du véhicule.



Communauté de Communes du Bassin de Pompey  
Rue des 4 éléments - BP 60008 - 54340 Pompey  
Tél. 03 83 49 81 81  
Fax : 03 83 49 81 99

www.bassinpompey.fr



L'actualité du recyclage du Bassin de Pompey

# mon journal du tri et de l'environnement

Mai 2017 N° 13



## Voyage au centre de tri



© Spaxad, Objets Nylon - Mai 2017 | crédit photo : - eco-mobilier - Eco DDS - Bassin de Pompey



Le journal du tri est édité par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey  
Directeur de publication : Laurent Trogrlic  
Réalisation : Speedi Rychi Nylon - Metz  
Impression : La nancéienne d'impression - 22 000 exemplaires

**Pourquoi je ne dois pas les jeter dans les sacs transparents ou dans les bacs recyclables?**



### Les mouchoirs

En cette période d'allergies printanières, la consommation de mouchoir est en hausse. Nous en retrouvons régulièrement dans les sacs transparents. Leur place n'est pas là ! Vous pouvez les jeter dans votre bac vert car la cellulose qu'ils contiennent est biodégradable ou dans les ordures ménagères non recyclables. Les mouchoirs en papier portent mal leur nom car leur fibre n'est pas assimilée à du papier.



### Les godets de plantation

C'est la période où nous faisons nos plantations. Les plants de fleurs et de légumes sont vendus, la plupart du temps, dans des godets en plastique ; la tentation est grande de les glisser dans le sac transparent.

**NON !** Ce ne sont pas des emballages et ce ne sont pas des déchets recyclables ; ils sont à jeter à la poubelle ou à déposer à la déchetterie.

**Astuce :** pour vos semis, pensez à utiliser des godets biodégradables qui se transforment en compost une fois en pleine terre.

**Que se passe-t-il si je mets des déchets non recyclables dans le sac transparent?**

C'est tout le contenu du sac / bac qui est pollué par les déchets non recyclables. Le collecteur est alors autorisé à refuser son contenu en y apposant un autocollant **REFUS DE COLLECTE**.

**Bon à savoir :** actuellement près de 20 % des déchets des sacs transparents qui arrivent au centre de tri ne sont pas des déchets recyclables et sont refusés (restes alimentaires, verre, vaisselle...). Nos ambassadeurs du tri veillent au quotidien à la bonne compréhension du tri en vérifiant, les sacs / bacs de tri.

**Déchets emboîtés, mauvaise idée**

Pour gagner de la place dans le sac transparent, il peut sembler « logique » et pratique d'emboîter les déchets les uns dans les autres. Contre-productif ! car au final ces déchets ne pourront pas être valorisés et seront refusés au niveau de la chaîne du tri : les machines n'étant pas programmées pour les « désemboîter ». Résultat un coût supplémentaire pour la collectivité qui se verra facturer la prestation sans bénéficier des recettes des ventes de matériaux.



**Nos ambassadeurs à votre écoute**

Nos ambassadeurs sont à votre disposition pour vous éclairer sur le tri et la valorisation des déchets, et répondre à vos questions.



**Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le tri des déchets**

**Invitation au centre de tri**



Que devient mon pot de crème une fois mis dans le sac transparent ? Comment les emballages sont-ils séparés les uns des autres ?

Afin de vous présenter le métier des hommes et des femmes qui contribuent à la valorisation des matériaux, nous vous invitons à visiter le centre de tri de Dieulouard géré par PAPREC.

D'une capacité annuelle de 35 000 tonnes, le site réalise le tri et la valorisation de la collecte sélective de 18 collectivités de la région et dispose pour cela d'une nouvelle chaîne de tri dernière génération. La nouvelle plateforme s'étend sur plus de 50 000 mètres carrés et emploie 36 personnes.

### Modalités pratiques

Inscription préalable obligatoire\*

Durée de la visite 2h00

Nombre limité à 50 personnes

Des bus seront affrétés depuis le bassin de Pompey

Les modalités de lieu et d'horaires vous seront donnés lors de la confirmation d'inscription.

Nom ..... Prénom .....

Adresse mail .....

Numéro de téléphone .....

Commune .....

Souhaite participer à la visite du :

**Mercredi 28 juin 2017**

10h00-12h00

14h00-16h00

**Vendredi 30 juin 2017**

10h00-12h00

14h00-16h00

Nombre de personnes : .....

Inscription en ligne [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)  
ou [environnement@bassinpompey](mailto:environnement@bassinpompey)

Tél : 03 83 49 81 53

\* Dans la limite des places disponibles

**Préservez votre santé et votre environnement, ne jetez plus vos déchets spécifiques à la poubelle.**



### COMMENT LES RECONNAÎTRE :

Ce sont les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage et de jardinage composés d'éléments chimiques qui peuvent présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement.

Ils nécessitent un traitement particulier.

Ils sont repérables grâce aux **pictogrammes de danger** présents sur leurs emballages.

**Ils se présentent sous forme liquide, solide, pâteuse ou gazeuse.**



### COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

Préservez la santé de votre entourage, ne jetez plus vos déchets spécifiques à la poubelle. Ils doivent impérativement être apportés **en déchetterie** pour y être triés, et **valorisés** ou **éliminés** dans des conditions respectueuses de l'environnement.

### Règle d'or : « Etiqueter pour plus de sécurité ! »

Si votre produit chimique n'est plus dans son emballage d'origine (ex : du white spirit dans une bouteille d'eau), il est important de l'identifier en collant une petite étiquette sur l'emballage. Cette identification du produit permet aux agents de déchetteries de les trier sans danger et, ainsi, d'éviter les accidents liés au mélange de produits chimiques incompatibles.

## Ayez le bon reflex

- Privilégiez des solutions mécaniques : ponçage manuel, ventouse pour déboucher des canalisations...
- Achetez uniquement les quantités nécessaires et respectez les doses : votre porte-monnaie n'en sera que plus satisfait !
- Choisissez des produits portant un logo éco label européen ou NF Environnement, leur impact est moindre pour l'environnement.
- Adoptez des techniques de pose de revêtement sans colle



Toutes les infos sur : [www.mesdechetspecificques.com](http://www.mesdechetspecificques.com)

